



L'Association de soins continus
et à long terme du Manitoba

Le 20 septembre 2011

Lettre ouverte aux chefs des partis politiques du Manitoba

Premier ministre Greg Selinger
L'honorable Jon Gerrard
L'honorable Hugh McFadyen
Monsieur James R. Beddome

De : L'Association de soins continus et à long terme du Manitoba

Objet : Votre prise de position face aux questions suivantes

1. Les soins et les services à prix abordable
2. L'accès aux services
3. L'éducation et la communication

1. Rendre les services et les soins plus abordables : Les personnes âgées du Manitoba à faible revenu et autres personnes nécessiteuses ont besoin d'un plus grand choix de logements et d'appuis à prix abordable. Ce groupe pourrait comprendre ceux qui n'ont pas droit aux prestations de vieillesse telles le Régime de pensions du Canada et le Supplément de revenu garanti, par exemple, les autochtones et les nouveaux arrivants. Les logements et les services de soutien à prix abordable, surtout pour les couples, sont de grande importance et requièrent une stratégie innovatrice.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

2. Accès aux services : La santé des aînés dépend souvent de l'accès à un logement ou un service propice dans un délai raisonnable. Décider quel modèle répond le mieux aux besoins particuliers d'un individu demande une planification bien coordonnée de la part des fournisseurs de soins. À ce jour, aucune autorité n'est chargée exclusivement de cette coordination. Une telle désignation serait plus efficace.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

Autres modèles de logement et de soutiens doivent venir répondre aux besoins des personnes qui se trouvent dans un milieu de soins de longue durée seulement parce qu'il y a peu de choix. Dans certaines Régions sanitaires, jusqu'à un tiers des résidents des foyers de soins personnels n'ont pas besoin de soins infirmiers à temps plein, mais ne sont pas en mesure de vivre indépendamment. Nous nous devons d'étudier les options novatrices qui existent ailleurs.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

Les difficultés physiologiques et psychologiques entraînées par un sentiment de solitude peuvent donner lieu à des visites aux salles d'urgence qui ne sont pas nécessaires. Les effets salubres de la socialisation et les économies dans le domaine des services de santé qu'ils occasionnent doivent faire partie intégrante de tout nouveau modèle de logement. De telles démarches pourront aider à pallier ces difficultés.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

3. L'éducation et la communication: Une nouvelle stratégie de communication pour mieux faire connaître la philosophie du vieillissement sur place et les logements et les services qui y adhèrent est souhaitée. Notre site Web tente de remplir ce vide. Le fait que les informations qui s'y trouvent se font affichées plus de 7 000 fois par mois fait preuve de ce besoin. Cette nouvelle stratégie de communication et d'éducation doit cibler le grand public, les fournisseurs de soins, et toute autre partie prenante.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

Ces nouvelles stratégies doivent aussi favoriser une saine perception du vieillissement et contrarier les influences néfastes de l'âgisme. Les organismes qui revendiquent une telle perception, de même qu'une qualité supérieure de soins pour les personnes âgées du Manitoba, méritent un appui actif et continu.

Le vieillissement n'est pas une maladie. L'âgisme est un préjugé tout comme les préjugés qui dénomment une personne maligne, travaillante, économe ou paresseuse, selon son ethnie, ou forte, tendre ou émotive, selon son sexe. Une stratégie au point pourrait aider à pallier ce préjugé. Il existe un site Web national qui traite toute cette question. Un tel site provincial serait un atout.

Si vous êtes élus, quelles mesures prendrez-vous face à cette question?

Historique de l'Association de soins continus et à long terme du Manitoba

L'Association de soins continus et à long terme du Manitoba est une corporation à but non lucratif composée de 75 membres qui représentent plus de 4 300 logements et un personnel de 4 600 qui est au service des aînés tout au long de la durée des soins. En 1959, les fondateurs de notre association étaient propriétaires de quelques «maisons de retraite». Aujourd'hui, nous représentons des complexes de résidence-service, des logements avec services de soutien, et des foyers de soins personnels, soit à but non lucratif (41%) ou privés (59%), qui s'étendent sur sept des onze autorités régionales de santé du Manitoba. Notre effectif a augmenté de 300 pour cent depuis quelques années et nos membres sont beaucoup plus représentatifs de la diversité manitobaine. Nous avons pour premier objectif de revendiquer les droits des personnes âgées du Manitoba et du personnel des établissements qui sont à leur service.

Notre raison d'être

L'Association de soins continus et à long terme du Manitoba existe pour revendiquer la plus haute qualité de soins continus et à long terme, et d'en faire la promotion lors de nos entretiens avec le gouvernement provincial, les offices régionaux de la santé, les fournisseurs de services de santé, et le grand public. Nous représentons les intérêts collectifs de nos membres lors de la négociation des contrats de service et des suivis à y apporter. L'Association établit et maintient des liens avec ses collègues communautaires en vue d'assurer que toute personne qui est prestataire de soins puisse bénéficier d'un traitement équitable et des pratiques d'excellence. Nous offrons des occasions de perfectionnement aux professionnels et aux fournisseurs de soins de santé au Manitoba. Enfin, nous facilitons la communication et le partage d'information entre nos membres et nous faisons l'étude et nous tenons nos membres au courant de toute initiative qui impacte sur les soins continus et à long terme.